

ADP : STRUCTURATION D'UN TIERS LIEU CULTUREL - STAGE 032/382



## COMPTE RENDU DU COPIL COMITE DE PILOTAGE FINAL

VALORISATION DU CENTRE BOURG (PROJET PATRIMONIAL TERRITORIAL, COMMUNE D'ESTANG,  
 GERS 32 Intervention ADP n° de stage:032/384

DATES : 28/06/2023 de 16h30 à 18h45

### Participants

#### Membres du COPIL

<b>M. Christophe RANDE</b>	Maire	Mairie d'Estang	Présent
<b>M. DUPUY Alain</b>	1er Adjoint	Mairie d'Estang	Présent
<b>M. LABURTHER Joël</b>	2nd Adjoint finances et environnement	Mairie d'Estang	Présent
<b>M. TAUPIAC David</b>	Conseiller régional et Député du Gers	Région Occitanie	Absent
<b>Mme TINTANÉ Isabelle</b>	Conseillère départementale	Maire de Cazaubon	Absente
<b>Mme VERDIER Sophie</b>	Référente territoire pour le Gers	Région Occitanie	Absente
<b>Mme MOREAU Véronique</b>	Sous-Préfète de l'arrondissement de Condom	Sous Préfecture de Condom	Absente
<b>M. POINSIGNON Frédéric</b>	Secrétaire général de la sous-préfecture	Sous Préfecture de Condom	Présent
<b>M. PEREIRA José-Louis</b>	Directeur	CDT du Gers, Auch	Absent
<b>MM DAL LAGO Laurie</b>	Responsable développement et ingénieure	CDT du Gers, Auch	Absente
<b>M. VERWILGHEN Cédric</b>	Chargé de développement	Ad'Occ, site du Gers, Auch	Absent
<b>représentant CCI</b>		CCI du Gers	Absent
<b>représentant CMA</b>		CMA du Gers	Absent
<b>M. GABAS Michel</b>	Maire d'Eauze, Président du PETR	Mairie d'Eauze, représentant OT	Absent
<b>Mme COMMELIN Florence</b>	Responsable de l'action sociale dans le Gers	CAF du Gers	Absente
<b>Mme TAHIR Nawal</b>	Chargée du développement des territoires	CAF du Gers	Présente
<b>Mme LOICHOT Sandra</b>		MSA	Présente
<b>M. BEYRIES Philippe</b>	Président de la CCGA	Communauté de Commune du Grand Armagnac	Absent
<b>M. GAILLARD Eric</b>	Chargé de développement - Responsable des programmes Européens et de la	PETR Pays Armagnac, Eauze	Absent

	contractualisation		
<b>Mme MEUNIER Sabrina</b>	Chargée de mission	PETR	<b>Présente</b>
<b>M. BUISSON Dominique</b>	Directeur Foncier Ouest	Etablissement Foncier Public d'Occitanie	<b>Absent</b>
<b>M. CAMPAGNOLLE Serge</b>	Directeur	Toit Familial de Gascogne (bailleur social) , Auch	<b>Absent</b>
<b>M. BERAUD Stéphane</b>	Directeur adjoint	Toit Familial de Gascogne (bailleur social) , Auch	<b>Présent</b>
<b>M.POULLE Frederic</b>	Directeur	CAUE, Conseil Architecture Urbanisme Environnement du Gers	<b>Présent</b>
<b>Mme PROUST Laëtitia</b>	Chargé de mission Petites Villes de Demain	Communauté de Commune du Grand Armagnac	<b>Présente</b>
<b>M. DELEAU Lucas</b>	Chargé de Coopération territoriale	Communauté de Commune du Grand Armagnac	<b>Présent</b>
<b>Mme DERNIER Marina</b>	Artisane	Représentante des participants	<b>Présente</b>
<b>M VERGES François</b>	Consultant	ATCC Institut, Toulouse	<b>Présent</b>
<b>Mme GAULIER Hélène</b>	Chargée d'accompagnement	Mission Formation-Développement, Agence Des Pyrénées	<b>Présente</b>
<b>Mme LEMAIRE Gisèle</b>	Secrétaire de mairie	Mairie d'Estang	<b>Présente</b>
<b>M. BERINGUEL José</b>	Habitant d'Estang		<b>Présent</b>

### Membres du groupe de travail

M. MASSAT Bertrand	Salarié du médico-social	<b>Absent</b>
MM. DERNIER Marina	Créatrice (artisane)	<b>Présente</b>
MM. GOUVERNEUR Christelle	Retraîtée de la fonction publique (autre acteur éco)	<b>Absente</b>
MM. BOURGEOIS Hélène	Salariée	<b>Absente</b>
M.CESAR Jean-Marc	Artisan peintre (chef d'entreprise)	<b>Absent</b>
MM. ICART Célia	Artisan d'Art (artisane)	<b>Présente</b>
MM. VISBECQ Béatrice	Employée municipale (employée)	<b>Absente</b>
M. CALLENS Gilbert	Retraité (autre acteur éco)	<b>Présent</b>
M. BARBE Gérard	Retraité (autre acteur éco)	<b>Présent</b>

**Presse** : Henri Portes , journaliste

### Ordre du jour

1. Présentation des résultats de l'accompagnement
2. Échanges et débats

### Résumé des échanges

Le comité de pilotage se déroule en présentiel, et est présidé par Mr Christophe RANDE, Maire de la commune d'Estang.

Ouverture de séance par M. le Maire qui présente l'historique et les objectifs de l'accompagnement.

Tour de présentation des personnes présentes.

Hélène Gaulier de l'ADP présente l'accompagnement qui se termine et la nécessité d'un relais par les structures territoriales.

#### 1. Présentation des résultats de l'accompagnement

- François Vergès: présentation du double objectif de l'intervention qui est la définition du cahier des charges et de la feuille de route ainsi qu'une formation pour permettre aux membres du groupe d'acquérir des compétences permettant de construire un projet et d'animer un groupe.
- Les membres du groupe de travail présentent leurs résultats :
- Célia Icart: introduction, qu'est-ce qu'un tiers lieu. Elle indique que Bertrand MASSAT qui est

absent ce soir a apporté une contribution importante à la présentation des résultats.

- Marina Dernier: les différents espaces du tiers lieu
  - Les besoins ont été identifiés par un sondage lors du marché de Noël, par la gazette et par l'enquête des étudiants de l'UPPA
- Alain Dupuy: les aspects environnementaux
- Gérard Barbe: l'organisation, la gouvernance et le financement
- Gilbert Callens: la feuille de route

## 2. Échanges et débats

- Les espaces peuvent se trouver sur plusieurs sites. – Nécessité légale (bar devant école pas possible) mais aussi financière (utiliser des lieux qui existent déjà autour de la place du 4 septembre réduit le coût final pour la commune).
- La présence de l'école à proximité est liée au tiers lieu : lieu de rencontre pour les parents (café), aide aux devoirs...
- Il faudrait donner des espaces de mise en responsabilité des citoyens en attendant la disponibilité du tiers lieu pour développer cette culture.
- Il faudra réfléchir sur la gouvernance et les règlements d'utilisation des lieux. L'accompagnement a donné des outils aux membres du groupe de travail sur la mise en place de chartes, différentes modalités de prises de décision...
- En ce qui concerne le show-room il faudra définir comment impliquer les artisans et les intégrer dans la gouvernance. C'est une complexité de plus et une façon d'impulser une dynamique.
- Le café sera licence 3 (obligations légales)
- En ce qui concerne les ressources, les espaces de co-working sont plutôt à 15€ la journée et non à 85€. Certains sont gratuits et fonctionnent par la marge sur les cafés... consommés. La boutique éphémère pourra aussi contribuer : deux références 90€ par mois et 160€ pour 6 jours. Le bar pourra aussi contribuer.
- Il faudrait prévoir une diminution progressive des subventions : par exemple 70 % première année, puis 50 % puis 30 %. Le lieu va progressivement être connu et générer plus de revenus.
- La représentante de la CAF explique qu'il y a un cahier des charges pour les espaces de vie sociale avec des activités qui concernent le lien intergénérationnel, les relations parents-enfants... La subvention couvre 60 % des charges avec un plafond. La CAF, pour ce qui concerne enfance et jeunesse travaille avec la communauté de communes. Il existe plusieurs possibilités, par exemple une personne pourrait venir animer des activités dans le tiers-lieu. Ou avoir une convention d'usage (moyennant rétribution) sur certaines activités relatives à la compétence enfance jeunesse.
- La mairie discute avec l'EPFO pour voir la possibilité d'utiliser les lieux avant les travaux, mais il faut d'abord vérifier quels sont les travaux minimums à réaliser pour que les lieux puissent accueillir le public.
- Le CAUE (Conseil Architecture Urbanisme Environnement) a un architecte conseil qui a l'expérience des tiers lieux et peut donc venir en support/co-construction à l'équipe d'architectes qui sera désignée par le toit familial et la commune d'Estang.
- La CTG (Convention Territoriale Globale) sur le territoire est en cours de construction. Elle prévoit un soutien à ce type d'initiative, notamment grâce à sa compétence Enfance jeunesse.
- Le temps moyen pour réaliser un bâtiment est généralement de plus de 2 ans. Cela dépend des délais de réponse sur les subventions et de la capacité du toit familial.
- le Secrétaire Général de la Sous Préfecture précise qu'il pourrait y avoir un phasage en plusieurs tranches de travaux donc plusieurs versements successifs de DETR
- Pour obtenir des subventions sur la partie tiers lieu, il faut que le toit familial n'ait pas la maîtrise d'ouvrage complète et que la mairie ait une maîtrise d'ouvrage déléguée sur le rez de chaussée. Le retour d'expérience d'autres montages de ce type est qu'il faut le même architecte pour les deux.
- Le CAUE pourrait avoir une approche plus macro en regardant les autres bâtiments à proximité (autour de la place). Il pourrait identifier quel lieu pourrait être utilisé à court terme.

- Le groupe de lancement pourrait avoir pour objectif : Entretenir la dynamique sociale, participer au suivi du chantier, définir le nom du lieu.
- Il serait possible d'avoir des stands en plein air devant le futur tiers lieu pour commencer à faire connaître le lieu.
- Les membres du groupe de travail confirment qu'ils ont terminé leur mission. Ils ne sont pas le groupe de lancement du tiers lieu même si certains d'entre eux pourraient y participer. Il est nécessaire de trouver de nouvelles personnes pour avoir un groupe plus nombreux.
- La prochaine étape est de présenter le projet aux estangois et aux associations pour trouver de nouvelles personnes prêtes à s'investir dans le projet. Notamment autour des missions de la structuration économique, le montage de projet, les demandes de subventions, le suivi de chantier et le choix des architectes. Une réunion devrait être organisée à l'automne.

Clôturé par Christophe RANDE

Ce que nous venons de vivre est innovant, c'est au croisement des générations. Il ne faut pas laisser retomber le soufflé.

Le maire insiste sur la dimension de la centralité d'Estang, et qu'un tel projet permet d'attirer les populations et de faire vivre les commerces et associations du village.